

Ces denrées leur ont procuré une proportion correspondante de recettes. En d'autres termes, les 30.80 p. 100 de la population rurale du Canada ont produit dans les proportions susmentionnées. Mais les provinces des Prairies n'ont pas joui de cette abondante production seulement en 1938. Je me permets de citer un article, paru dans l'édition spéciale de l'*Ottawa Citizen* du 13 janvier et qui donne une excellente idée des ressources de l'Ouest canadien. La lecture en est fort instructive pour quiconque s'intéresse à la question agricole dans les diverses régions du pays.

	1934	1935	1936	1937
Valeur des bêtes à cornes.. . . .	\$ 11,747,540	\$ 18,815,284	\$ 21,595,225	\$ 28,294,208
Valeur des veaux.. . . .	1,208,336	1,991,236	2,307,959	4,143,213
Valeur des porcs.. . . .	25,601,235	24,654,448	28,535,492	28,396,707
Valeur des moutons.. . . .	1,722,244	1,676,906	1,981,045	2,128,938
Valeur totale des bestiaux.. . . .	40,379,955	47,137,874	54,419,721	62,963,066
Valeur des produits laitiers.. . . .	37,357,000	39,419,538	44,502,022	46,761,300
Valeur totale des bestiaux et des produits laitiers.. . . .	77,636,955	86,554,412	98,921,743	109,724,366
Production du blé (boisseaux).. . . .	263,800,000	264,096,000	202,000,000	159,000,000
Valeur du blé produit.. . . .	\$153,368,000	\$159,677,000	\$185,580,000	\$157,560,000

En dépit des revenus que j'ai mentionnés, ces provinces, il est vrai, ont souffert de la sécheresse. L'assistance que le Parlement leur a accordée n'a jamais soulevé de reproches. Mais comparez les revenus déjà mentionnés avec ceux des fermes dans d'autres parties du Canada. Je prétends que ce que le Gouvernement a fait pour l'Ouest—je ne blâme aucunement le Gouvernement d'avoir garanti les prix du blé dans l'Ouest—il pourrait le faire au même titre pour d'autres régions du pays. Lorsque ces provinces entrèrent dans la confédération, leurs gouvernements étaient censés augmenter leurs services proportionnellement à la population, comme dans les autres provinces canadiennes, et suivant à peu près le même rythme. J'ajouterai que dans l'Ouest le coût de l'instruction publique a augmenté six fois plus rapidement et celui des services publics trente fois plus vite que le chiffre de la population. Dans l'Est, on constatera que les gens ont vu à boucler leurs budgets, grâce à la frugalité et à l'économie. J'ajouterai que plus on se dirige vers l'est plus la population s'avère économe. Quiconque parcourrait les Provinces maritimes pour voir de quoi vivent les pêcheurs de ces régions admettrait sans tarder à quel point cette population doit être économe. Cependant plusieurs parcelles des économies des populations de l'Est furent converties en impôts et ont servi, d'une façon ou d'une autre, à assister les provinces des Prairies. Je n'entreprendrai pas d'en calculer les montants ni de supputer l'aide ainsi donnée à cette partie du pays, mais je dirai que si pour prévenir une débâ-

Au cours des 20 dernières années, le nombre des bestiaux a atteint une moyenne annuelle de trois millions et demi, sur les fermes d'élevage et les autres exploitations agricoles des provinces des Prairies. La valeur brute de ces animaux se chiffrait par 130 millions de dollars.

Durant la même période, les ventes de bestiaux en provenance du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta comprenaient en moyenne 520,000 têtes environ, produisant un revenu brut de 48 millions de dollars en moyenne.

Une autre statistique indique que ce rendement considérable ne s'est pas produit uniquement en 1938. Revenons au même article de l'*Ottawa Citizen* pour les autres années.

cle économique dans les provinces de l'Ouest il a fallu fixer à 80c. le boisseau le blé dur n° 1, f.a.b. à Fort-William, les cultivateurs de l'Est et d'ailleurs au pays qu'assaillent des difficultés et des problèmes de toutes sortes depuis quelques années, que frappent durement la crise économique et les récoltes déficitaires, pensent qu'il est également nécessaire de fixer et de garantir un prix raisonnable sur les denrées qu'ils produisent, comme le fromage, le beurre, les pommes de terre, ou encore le blé, l'avoine, l'orge, la graine de trèfle ou de mil, les légumes, et en général sur tous les produits vendus—j'appelle l'attention sur cette condition—en bas du prix de production depuis quelques années.

Les cultivateurs de ma circonscription sont fortement opposés à toute fixation des prix par l'Etat; ils prétendent que le Gouvernement n'en devrait rien faire, et que c'est contraire aux principes du parti libéral. Mais, si l'Etat doit prendre pareille initiative, qu'il donne justice aux cultivateurs de toutes les provinces du pays; j'ajouterai qu'il le fasse de façon à rendre justice à toutes les classes de la population.

Je désire, en terminant, citer un passage d'un discours du premier ministre du Manitoba, M. Bracken, tel que l'a rapporté le *Citizen* d'Ottawa dans son numéro du 13 janvier 1939, à la page 6:

Aucun territoire économique important du pays ne pourrait s'appauvrir longtemps parce que les autorités fédérales n'ont pas su lui procurer des marchés, et s'attendre, pendant le